



VILLE D'ANDENNE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU 23 MAI 2022

Présent(e)s :

Claude EERDEKENS, Bourgmestre
Vincent SAMPAOLI, Benjamin COSTANTINI, Guy HAVELANGE, Françoise LEONARD, Elisabeth MALISOUX, Echevins
Sandrine CRUSPIN, Christian BADOT, Marie-Christine MAUGUIT, Etienne SERMON, Rose SIMON-CASTELLAN, Philippe MATTART, Philippe RASQUIN, Christian MATTART, Françoise TARPATAKI, Florence HALLEUX, Martine DIEUDONNE-OLIVIER, Cassandra LUONGO, Jawad TAFRATA, Kévin GOOSSENS, Caroline LOMBA, Christine BODART, Marie-Luce SERESSIA, Natacha François, Gwendoline WILLIQUET, Damien LOUIS, Hugues DOUMONT, Nathalie ELSÉN, Eddy SARTORI, Conseillers communaux
Ronald GOSSIAUX, Directeur général

Présidence pour ce point : Philippe RASQUIN

7.10. OBJET : ECETIA Intercommunale - Assemblée générale ordinaire du 28 juin 2022 - Mandats de vote

Le Conseil communal,

En séance publique,

Vu les articles L1122-20, L1122-26 § 1^{er}, L1122-30, L1523-12 § 1^{er} et § 1/1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation (CDLD) ;

Vu sa décision du 12 octobre 2020 d'adhérer à la S.C. ECETIA Intercommunale notamment pour bénéficier de son assistance dans le montage et le financement de projets immobiliers et d'acquérir un lot de 4 parts dans l'intercommunale précitée ;

Vu sa décision du 23 novembre 2020 désignant les cinq délégués communaux aux assemblées générales de la S.C. ECETIA Intercommunale, à savoir MM. Claude EERDEKENS, Bourgmestre, Vincent SAMPAOLI, Françoise LEONARD, Echevins, Cassandra LUONGO et Florence HALLEUX, Conseillères communales ;

Vu la mail du 10 mai 2022 d'ECETIA Intercommunale annonçant la tenue d'une assemblée générale ordinaire de la société le mardi 28 juin 2022, à 18h00, à la Boverie, salle de l'Auditorium, rue du Parc, n°3 à 4020 LIEGE ;

Vu l'ordre du jour de cette assemblée, lequel comporte les points suivants :

1. Prise d'acte du rapport du Commissaire sur les comptes de l'exercice 2021 ;
2. Prise d'acte du rapport de rémunération ;
3. Prise d'acte du rapport sur les prises de participations ;
4. Prise d'acte du rapport de gestion du Conseil d'administration et approbation du bilan et du compte de résultats arrêtés au 31 décembre 2021 ; affectation du résultat ;
5. Désignation d'un commissaire pour la révision des comptes relatifs aux exercices 2022, 2023 et 2024 ;
6. Décharge de leur mandat de gestion à donner aux Administrateurs pour l'exercice 2021 ;

7. Décharge de son mandat de contrôle à donner au Commissaire pour l'exercice 2021 ;
8. Administrateurs - Démissions - Nominations ;
9. Contrôle de l'obligation visée à l'article 1532-1^{er}, alinéa 2 du CDLD ;
10. Lecture et approbation du PV en séance ;

Vu la documentation relative à ces points ;

Sur la proposition du Collège communal,

ARRETE A L'UNANIMITE

Article 1^{er}

Un mandat de vote est donné aux représentants prédésignés pour chacun des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2022 :

Point 1 : Prise d'acte du rapport du Commissaire sur les comptes de l'exercice 2021

Résultat du vote : 23 OUI – 0 NON – 0 abstention

Mandat de vote délivré aux délégués communaux : **positif**

Point 2 : Prise d'acte du rapport de rémunération

Résultat du vote : 23 OUI – 0 NON – 0 abstention

Mandat de vote délivré aux délégués communaux : **positif**

Point 3 : Prise d'acte du rapport sur les prises de participations

Résultat du vote : 23 OUI – 0 NON – 0 abstention

Mandat de vote délivré aux délégués communaux : **positif**

Point 4 : Prise d'acte du rapport de gestion du Conseil d'administration et approbation du bilan et du compte de résultats arrêtés au 31 décembre 2021 ; affectation du résultat

Résultat du vote : 23 OUI – 0 NON – 0 abstention

Mandat de vote délivré aux délégués communaux : **positif**

Point 5 : Désignation d'un commissaire pour la révision des comptes relatifs aux exercices 2022, 2023 et 2024

Résultat du vote : 23 OUI – 0 NON – 0 abstention

Mandat de vote délivré aux délégués communaux : **positif**

Point 6 : Décharge de leur mandat de gestion à donner aux Administrateurs pour l'exercice 2021

Résultat du vote : 23 OUI – 0 NON – 0 abstention

Mandat de vote délivré aux délégués communaux : **positif**

Point 7 : Décharge de son mandat de contrôle à donner au Commissaire pour l'exercice 2021

Résultat du vote : 23 OUI – 0 NON – 0 abstention

Mandat de vote délivré aux délégués communaux : **positif**

Point 8 : Administrateurs - Démissions - Nominations

Résultat du vote : 23 OUI – 0 NON – 0 abstention

Mandat de vote délivré aux délégués communaux : **positif**

Point 9 : Contrôle de l'obligation visée à l'article 1532-1^{er}, alinéa 2 du CDLD

Résultat du vote : 23 OUI – 0 NON – 0 abstention

Mandat de vote délivré aux délégués communaux : **positif**

Point 10 : Lecture et approbation du PV en séance

Résultat du vote : 23 OUI – 0 NON – 0 abstention

Mandat de vote délivré aux délégués communaux : **positif**

Article 2

Ce vote est valable pour l'assemblée générale ordinaire programmée le 28 juin 2022, ainsi que pour toute autre assemblée générale ultérieure, avec le même point à l'ordre du jour, si celle du 28 juin 2022 ne devait pas se trouver en nombre qualifié pour siéger.

Article 3

Une expédition conforme de la présente délibération sera transmise à la S.C. ECETIA Intercommunale, sise à LIEGE, rue Sainte-Marie, n°5/9, ainsi qu'aux délégués communaux.

Ainsi fait en séance à ANDENNE, date d'autre part.

Par le Conseil,

Le Directeur général,

Le Président,

(s) Ronald GOSSIAUX

(s) Philippe RASQUIN

Le Directeur général,

Pour extrait conforme,

Le Bourgmestre,

Ronald GOSSIAUX



Claude EERDEKENS